

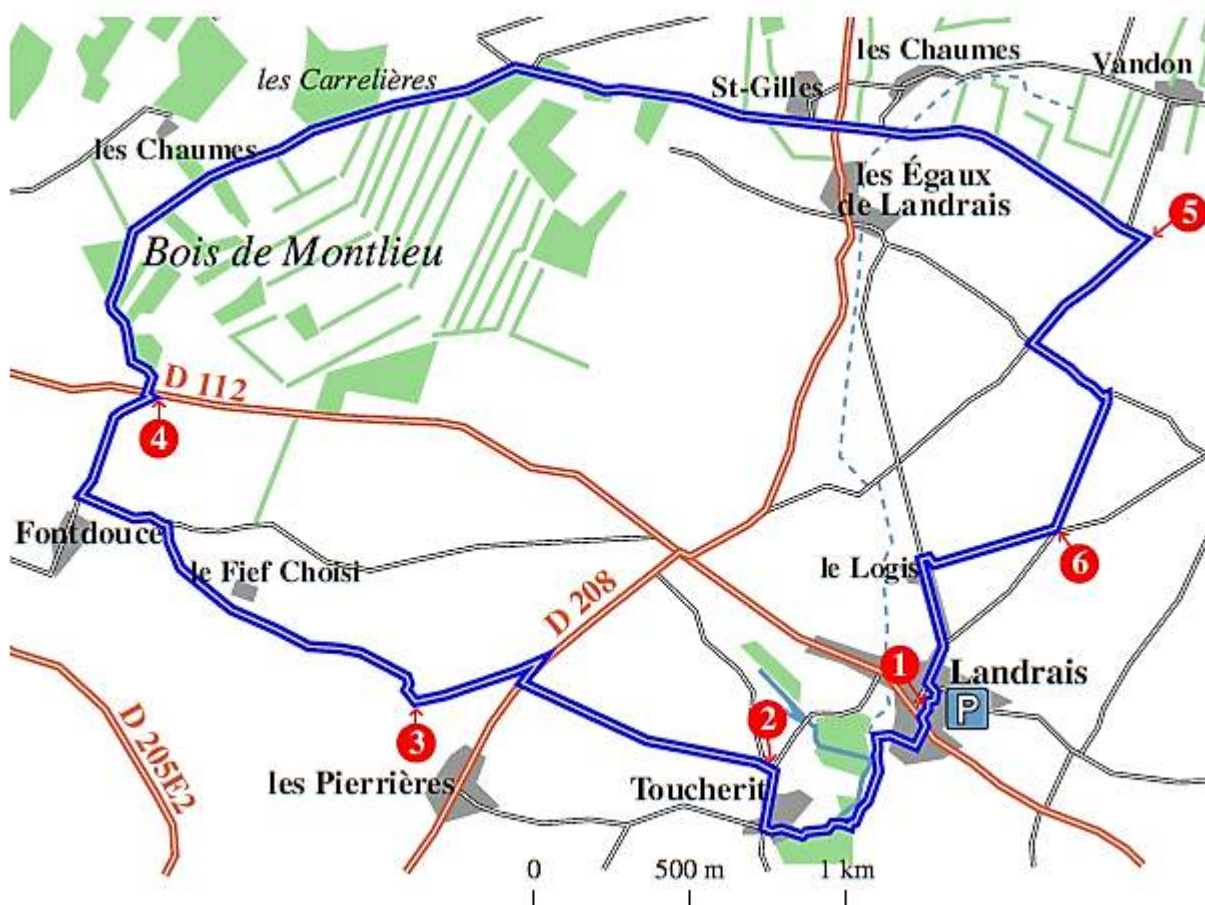
## Sentier de randonnée du Bois de Montlieu

Le deuxième sentier de randonnée sur notre commune est maintenant praticable : une boucle de 10,5 km, soit environ 3 heures de marche autour du village.

Il est balisé en **bleu**, au **sol** ou sur des **poteaux**.



Il croise en deux endroits le tracé du sentier de randonnée du Canal de Charras, ce qui permet, en bifurquant sur celui-ci, de réaliser une grande boucle d'environ 18 km.



**Stationnement** : parking de la mairie derrière l'église.

**Départ** : devant l'église.

**Balilage** trait bleu, circuit dans le sens des aiguilles d'une montre.

❶ Face à la porte de l'église partir à droite par la ruelle qui descend vers la départementale. Tourner à gauche sur cette départementale puis à droite dans la rue de la Devisse qui se transforme en chemin empierré à la sortie de Landrais. Continuer sur ce chemin et sous les arbres descendre dans le petit bois pour franchir la Devisse sur le pont de pierre. Tourner à droite en atteignant la route que l'on suit en direction de Landrais jusqu'au carrefour.



❷ Au carrefour longer à gauche le centre équestre et poursuivre sur le chemin empierré jusqu'à la route (D 208). Prendre à droite sur cette route pendant 50 m puis emprunter à gauche (attention en traversant !) le large chemin jusqu'à un ancien petit circuit de karting abandonné.



❸ Juste avant la piste cimentée tourner à droite sur un chemin qui devient route à l'entrée de Fondouce et vous conduit en descendant sur la droite jusqu'à la D 112.



❹ Traverser prudemment la départementale pour atteindre le chemin (presque) en face.  
Attention : après de fortes pluies certains passages peuvent être difficilement praticables.  
La traversée du bois de Monlieu vous amène au hameau de Saint-Gilles. Continuer en face par la rue du Lavoir.



⑤ Ne pas s'engager en face sur le chemin de terre mais rester sur la petite route qui oblique vers la droite. Après 450 m, à l'intersection prendre à gauche. 300 m plus loin, à droite, un large chemin (balisage en bleu et en jaune) vous conduit jusqu'à un virage de la route.



⑥ S'engager immédiatement à droite sur un chemin herbeux ombragé pour atteindre Landrais (le Logis). À la sortie de ce chemin, la rue des Ouchettes, puis dans son prolongement la rue du Logis, vous ramènent à votre point de départ.

